NOTICE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

SUR

M. NOEL DES QUERSONNIÈRES.



M.r NOËL DES QUERSONNIÈRES

Ancien Commissaire Général des armées,

AGÉ DE 116 ANS.

4,

NOTICE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

SUR

M. NOEL DES QUERSONNIÈRES,

Ancien Commissaire général des Armées françaises,

Agé de 116 ans;

PAR L'AUTEUR DU

MÉDECIN DE L'AGE DE RETOUR ET DE LA VIEILLESSE.

Le pauvre allait le voir et revenait heureux.
VOLT., *Henriade.*

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE ST-NICOLAS D'ANTIN, 24.

LAGNY FRÈRES, libraires, Rue Bourbon-le-Château, nº 1.

Alexandre **LEDOYEN, libraire,** Au Palais-Royal, Galerie Vitrée, nº 31.

1844.

NOTICE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

SUR

M. NOEL DES QUERSONNIÈRES.

On entend répéter sans cesse que nous sommes moins vigoureux que nos pères, et que ceux-ci l'étaient déjà moins que leurs ancêtres; en sorte que l'opinion vulgaire est que l'espèce humaine a dégénéré en force et en longévité depuis les premiers âges du monde jusqu'à nos jours. Cette opinion était déjà celle des anciens Romains, dont les historiens et les poëtes énonçaient, il y a près de deux mille ans, comme un fait avéré, la dégénération croissante de notre espèce, non-seulement au physique, mais encore au moral.

Cette idée de dégénération trouvait un appui respectable dans l'autorité des livres saints et dans l'exemple des patriarches, qui vivaient plusieurs siècles. L'opinion populaire semblait confirmée sans réplique par la découverte d'ossements de grandes dimensions qu'on rapportait à l'espèce humaine. Mais, dans ces derniers temps, plusieurs savants ont démontré que la chronologie des siècles les plus reculés dont l'histoire sacrée fasse mention était bien différente de la chronologie moderne, ou de la manière dont on suppute actuellement les révolutions du temps.

Hensler, entre autres, a prouvé qu'avant Abraham l'année ne se composait que de trois mois, et que l'usage de compter ainsi subsiste encore chez quelques peuples de l'Orient; qu'après Abraham l'année s'est composée de huit mois; et que ce n'est qu'après Joseph qu'on lui en a donné douze.

Avec ces éclaircissements, il est facile de concevoir comment les patriarches ne se mariaient qu'à soixante-dix, quatre-vingts, et même cent ans, âges qui, par le calcul d'Hensler, se trouvent réduits à vingt ou vingt-cinq ans, ce qui ne présente plus rien d'extraordinaire.

D'un autre côté, les naturalistes modernes ont reconnu que les grands ossements fossiles qu'on attribuait à l'espèce humaine, sont des ossements de cétacés ou de quadrupèdes du genre de l'éléphant et du rhinocéros, dont les espèces ont disparu de la terre.

Il est donc très-vraisemblable que la durée de la vie humaine peut être de nos jours ce qu'elle était dans les siècles les plus reculés, puisque nous avons, dans ces temps modernes, des exemples authentiques d'hommes qui sont parvenus à l'âge de cent quarante, cent cinquante, et même de cent soixante-neuf ans (1).

Ce qui donne encore plus de probabilité à cette opinion, c'est que Moïse, le plus ancien des historiens, et qui est parvenu lui-même à l'âge de cent vingt ans, se plaignait déjà de ce que la vie de l'homme ne durait ordinairement que soixante-dix ou quatre-vingts ans; et le roi prophète David dit positive-

(1) On peut voir les détails de ces longues vies dans le *Médecin de l'âge de retour et de la vieillesse*, par le docteur Guyétant; 3e édition. Paris, 1844. — Chez LAGNY frères, libraires, rue Bourbon-le-Château, n° 1er, et chez l'auteur, rue Saint-Nicolas d'Antin, n° 24.

ment qu'après soixante-dix ans, la vie n'est que douleurs et infirmités. Ainsi, depuis plus de trois mille ans, les choses en sont encore au même point sous ce rapport.

Ne calomnions donc pas la nature, mais admirons plutôt les ressources merveilleuses qu'elle déploie pour maintenir l'espèce humaine dans sa perfection primitive, malgré les obstacles nombreux que semblent devoir lui opposer les circonstances physiques, morales et politiques au milieu desquelles nous vivons, et dont elle subit l'influence si souvent défavorable.

La durée moyenne de la vie a sensiblement augmenté de nos jours dans l'Europe civilisée, particulièrement en France; et des exemples de longévité, bien plus authentiques que ceux des temps anciens, viennent fréquemment nous révéler les priviléges de notre organisation.

Parmi ces exemples contemporains, aucun ne nous paraît plus intéressant à faire connaître que celui que nous offre M. Noel des Quersonnières, qui, à l'âge de cent seize ans, ne connaît aucune des infirmités de la vieillesse, a le corps aussi sain que l'esprit, conserve une mémoire admirable, fait encore des vers charmants, récite avec grâce et par cœur ceux qu'il a composés à diverses époques de sa vie, lit et écrit sans lunettes, et dont la physionomie gracieuse exprime la douceur et la bonté.

Faisons connaître avec plus de détails cet étonnant vieillard:

François-Marie-Joseph Noel des Quersonnières est né le 28 février 1728, à Valenciennes, département du Nord, où M. Noel, son père, était conseiller du roi. Sa mère, dont il était le troisième enfant, appar-

tenait à la famille des Quersonnières, qui possédait en fief une chapelle de ce nom. Cette mère, aussi tendre que belle, et dont son fils ne parle jamais sans émotion, l'a allaité, et elle lui a prodigué ses soins, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans où s'est terminée sa carrière. L'aïeule maternelle du vieillard dont nous traçons la biographie, a vécu cent vingt-cinq ans; quant au conseiller Noel, son père, il n'est point parvenu à la vieillesse, étant mort assassiné dans la forêt de Mormal.

L'enfance de M. des Quersonnières, n'a rien présenté de remarquable; seulement une chute qu'il éprouva en très-bas âge, par l'étourderie d'une bonne qui le portait, eut pour résultat la luxation ou la contusion d'un genou, et, par suite, une légère claudication qu'il a toujours conservée.

M. des Quersonnières a fait ses études au collége de Douai, et il les a faites avec succès, à en juger par son érudition, et par les citations d'Horace et de Virgile dont est semée sa conversation, quand elle roule sur des sujets littéraires ou philosophiques.

Les souvenirs du collége sont encore si présents à son esprit, qu'il raconte avec grâce, et sans la moindre hésitation, une foule de tours d'écolier dont il a été témoin, et des compositions latines, soit en prose, soit en vers, remarquables par des jeux de mots ou par des à-propos singuliers.

A peine sorti du collége, le jeune des Quersonnières fut nommé chef de bureau à la direction militaire de Brest, sous M. de la Biche, et il aime à retracer tous les détails d'un combat naval dont il fut témoin, entre une frégate anglaise et *la Belle-Poule*, sur laquelle était le brave Daymar, qui eut le bras cassé

dans cette affaire glorieuse pour la marine française.

Dans un de ses voyages à Paris, M. des Quersonnières fut témoin oculaire d'un fait qui a laissé une profonde impression dans sa mémoire, et qu'il se plaît aussi à raconter.

« En 1750, dit-il, passant un jour sur le Pont-» Neuf, je fus arrêté par un équipage éblouissant » auquel chacun s'empressait de livrer passage : » c'était celui de madame de Pompadour. Lorsqu'il » eut traversé le pont, un plaisant se prit à dire : » Maintenant, je réponds de la solidité de ce mo-» nument. — Et pourquoi ? repartit un inconnu. — » Parce qu'il vient de porter le plus grand fardeau » de la France, et qu'il ne s'est pas écroulé. Soudain » l'homme au bon mot fut entouré, saisi et conduit » à la Bastille. »

M. des Quersonnières passa de Brest à Saumur, où il fut préposé aux approvisionnements militaires, et où il manqua d'être victime d'une insurrection populaire qui éclata dans cette ville en 1789, et qui avait pour prétexte la crainte de la famine et des accaparements de grains. La populace, à laquelle M. des Quersonnières refusa obstinément d'ouvrir les magasins confiés à sa garde, s'exaspéra au point de se saisir de sa personne, et de vouloir le pendre. Un poteau fut dressé, une échelle fut apportée, et le bon vieillard raconte qu'on lui en avait déjà fait monter trois degrés, lorsqu'un brave officier d'artillerie nommé Louet, accourut à son secours avec quelques cavaliers, dispersa l'émeute, et délivra M. des Quersonnières, qui, pour prix de la fermeté qu'il avait montrée dans ce moment critique, fut nommé commissaire général aux approvisionnements militaires.

C'est en cette qualité que M. des Quersonnières a rendu de grands services à l'armée française, lorsqu'en 1792 les Prussiens entrèrent dans la Champagne. Il reçut un jour à Châlons l'ordre de faire démolir les fours, de faire jeter dans la Marne les farines en magasin, et de brûler tous les fourrages. Un heureux pressentiment fit juger cet ordre irréfléchi à M. des Quersonnières, ainsi qu'à Colinet de la Salle, commissaire ordonnateur, qui prirent sur eux de ne point exécuter cet ordre, et de faire doubler la garde des fours et des magasins. Dès le lendemain, ces deux fonctionnaires furent loués de leur conduite par le général qui avait donné l'ordre fatal. Les Prussiens avaient suspendu leur marche, et l'armée française trouva dans les approvisionnements de Châlons toutes les ressources qui pouvaient assurer ses opérations ultérieures.

Plein de zèle et de prévoyance dans l'exercice de ses fonctions, M. des Quersonnières, dans la vue de fournir du travail aux ouvriers pendant l'hiver, fit établir sur les bords de la Marne une filature de foin, qui, en réduisant prodigieusement son volume, permettait au cavalier de porter sur son cheval six rations de fourrages.

Sous le règne de la terreur, M. des Quersonnières fut plusieurs fois dénoncé au comité de salut public de la Convention nationale, tantôt comme voulant empoisonner les chevaux de l'armée avec son foin passé à la filature, tantôt sous d'autres prétextes; mais il eut toujours le bonheur de confondre ses calomniateurs.

Il se présente un jour au comité de salut public, où siégeaient Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc.,

et leur adresse le discours suivant : « Citoyens repré-
» sentants, je viens vous dénoncer un homme qui a
» mérité trois fois la mort, pour avoir violé trois dé-
» crets dont l'infraction emporte la peine capitale.
» Chargé de l'approvisionnement des armées, je n'ai
» pu remplir ma mission qu'en achetant des grains
» dans les campagnes sans égard à la loi du *maxi-*
» *mum*, et en les payant en argent monnayé, et point
» en assignats. J'ai, en outre, violé la loi qui défend
» d'affecter les approvisionnements militaires à d'au-
» tres services qu'à celui des armées, car j'ai nourri,
» avec le blé des magasins de l'Etat, dix communes
» qui éprouvaient toutes les horreurs de la famine, et
» que j'ai sauvées du désespoir, pensant que la répu-
» blique était une bonne mère qui ne pouvait pas lais-
» ser mourir de faim ses enfants.

» — Tu as bien fait, lui répondit Robespierre, et
» celui qui viole ainsi les lois mérite bien de la patrie.
» Le comité de salut public te remercie d'avoir exposé
» ta vie pour nourrir nos armées et sauver des ci-
» toyens ; il te conserve sa confiance, et t'invite à con-
» tinuer tes fonctions avec le même zèle. »

M. des Quersonnières, auquel le comité de salut public accordait le cinq pour cent sur tous les achats qu'il faisait pour l'approvisionnement des quatorze armées qu'entretenait alors la France, eût pu faire une fortune colossale dans le sévère exercice de ses devoirs, si sa générosité et sa bienfaisance naturelles n'eussent admis tous ceux qui l'approchaient, toutes les personnes qui lui exposaient des besoins, au partage des bénéfices que lui procurait sa place. Il n'avait rien à lui, et cette habitude de générosité s'est maintenue chez M. des Quersonnières malgré les

progrès de l'âge et l'éloignement de la fortune.

Il lui était dû par le trésor des sommes considérables pour ses droits de commission sur les achats dont il était chargé ; mais, lorsqu'il voulut les retirer sous le Consulat, on lui suscita des difficultés imprévues, et de sourdes intrigues, qu'il raconte avec amertume et qui ont laissé de pénibles impressions dans sa mémoire, lui firent perdre le fruit de ses travaux ; il fut même privé momentanément de sa liberté, par suite de sa discussion avec le gouvernement : mais il fut moins sensible à ce revers de fortune inattendu, qu'à la mort tragique du duc d'Enghien, avec qui il avait eu de douces relations pendant l'enfance du prince, et pour lequel il avait toujours conservé un vif et tendre attachement.

Cette terrible catastrophe, qui a profondément ulcéré son cœur, et sur laquelle le bon vieillard répand encore des larmes amères lorsqu'il rappelle ses plus douloureux souvenirs, lui a inspiré des vers touchants qui sont encore gravés dans sa mémoire, et que nous avons recueillis de sa bouche.

Dans cette élégie, composée de plus de deux cents vers, il exhala, avec sa douleur, le sentiment d'une profonde antipathie pour le chef du gouvernement impérial qui venait de s'établir.

Désespérant du succès de ses justes réclamations, et menacé d'une nouvelle arrestation, M. des Quersonnières alla se réfugier au fond de la Normandie, chez un ami qui, plus tard, lui ménagea le moyen de s'embarquer pour l'Angleterre. Il arriva à Southampton, sollicita et obtint la permission d'aller à Londres, où il résida jusqu'à la seconde restauration, époque à laquelle il revit enfin la France.

C'est pendant son séjour à Londres que M. des Quersonnières contracta un second mariage, après un long veuvage. Il avait eu de sa première femme une fille, qui vit encore en Bretagne, et trois fils, dont deux sont morts en Espagne, et dont le troisième est aujourd'hui capitaine au 7e régiment d'artillerie. Il avait quatre-vingt-dix ans lorsqu'une jeune Anglaise, à laquelle il donnait des leçons de français, de latin, et même de grec, s'attacha à lui, ne voulut pas entendre parler d'un autre époux, et malgré les observations de M. des Quersonnières sur la distance immense que l'âge mettait entre eux, persista dans la résolution de s'unir à lui par les liens du mariage, et força en quelque sorte notre vieillard à l'épouser. Ils vécurent heureux ensemble pendant sept années, et, durant cet espace de temps, sa jeune épouse lui donna un fils qui vécut dix mois, et fit trois fausses couches dont la dernière lui coûta la vie.

De retour en France après la restauration, des amis généreux vinrent à son aide, et l'un d'eux lui laissa, en mourant, une modique pension avec laquelle celui que le comité de salut public avait investi des pouvoirs les plus étendus, et chargé de l'approvisionnement de nos armées à l'époque où la France entretenait quatorze, celui qui avait eu des millions à sa disposition, vit modestement à Sablonville près Neuilly, avec l'unique ressource d'une rente viagère de 720 fr., qu'il doit à la sollicitude de l'amitié.

Par l'effet du hasard le plus heureux, M. des Quersonnières, qui a survécu à tous ses amis, à tous ses contemporains, a rencontré, il y a onze ans, la veuve du brave officier d'artillerie qui lui a sauvé la vie dans l'émeute de Saumur. Cette femme respec-

table, dont le mari avait souvent entretenu sa famille de M. des Quersonnières, qui avait inutilement voulu faire accepter à son libérateur une somme considérable dont le commissaire général des armées avait alors la volonté et le pouvoir de disposer, cette femme, disons-nous, s'est dévouée entièrement aux soins qu'exige ce bon vieillard. Elle confond ses faibles ressources avec celles dont il est redevable à l'amitié, et leur vie obscure et modeste s'écoule dans une douce tranquillité, mais non sans privations.

M. des Quersonnières, dont la mémoire et l'imagination se sont merveilleusement conservées, trouve encore des jouissances dans le commerce des Muses, et la dernière fois que nous avons eu l'honneur de lui rendre visite, nous l'avons trouvé dans l'attitude où nous avons dessiné ses traits, lisant une ode d'Horace dans l'élégante et fidèle traduction du général Delort.

Il a composé, à l'occasion de la fin déplorable du duc d'Enghien et de l'assassinat du duc de Berri, deux élégies touchantes dont il a eu la bonté de nous réciter, de mémoire, plusieurs passages; et dans les derniers vers de sa muse centenaire, il célébrait le bonheur d'un couple auguste et chéri, que la mort aussi devait si promptement et si douloureusement désunir. C'est à l'âge de cent neuf ans que M. des Quersonnières adressait à M. le duc d'Orléans les vers suivants sur le mariage de ce prince si regrettable et si regretté :

Pour célébrer votre alliance,
Monseigneur, je fais un dizain,
Où je redirai, pour refrain,
J'aime mon prince à toute outrance.
Un tel refrain n'est point douteux,
Mais un dizain est hasardeux :

Comment donc me tirer de transe?
Faille-t-il aller aux enfers,
Je vais redire au dernier vers :
J'aime mon prince à toute outrance.

ENVOI.

Dans les élans de ma gaîté,
Désirant plaire à Votre Altesse,
J'esquisse de vôtre princesse
L'esprit, la grâce et la beauté,
Et de l'auguste Douairière,
A vos cœurs précieuse et chère,
Le portrait également beau;
Mais j'invoque votre indulgence
Pour la faiblesse du pinceau
Qui fit la double ressemblance.

PORTRAIT

De Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans.

Au vrai mérite unir la modestie,
A la décence un coup d'œil enchanteur,
A mille attraits nulle coquetterie,
A l'art de plaire une noble pudeur,
A l'enjoûment sage philosophie,
Au bel esprit la grâce et la candeur;
Telle se peint la moderne Thalie (1) :
Heureux l'époux qui possède son cœur!

Portrait de son auguste Mère.

Par son affable politesse,
Par ses discours pleins de sagesse,
On l'admire en société;
On la révère, et l'on encense
Sa gracieuse hilarité,
Son doux sourire et sa prudence.

A l'âge de cent quatorze ans, M. des Quersonnières eut occasion de visiter le gymnase normal de la rue Jean-Goujon. Le colonel Amoros, fondateur et directeur

(1) L'une des trois Grâces.

de ce célèbre établissement, rappelant les honneurs que les anciens accordaient à la vieillesse, reçut et traita avec la plus grande distinction notre vénérable centenaire, qui fut l'objet de la respectueuse admiration des nombreux élèves dont l'adresse merveilleuse excita, au plus haut degré, l'enthousiasme de M. des Quersonnières.

De retour chez lui, ce vieillard, enchanté de ce qu'il avait vu et entendu au gymnase normal, écrivit d'une main ferme une lettre charmante au digne colonel Amoros, et lui adressa les vers suivants :

Au céleste colonel Amoros.

Je dis céleste, oui céleste,
Car chez lui je me crois aux cieux;
Et malgré son humeur modeste,
Chez lui tout est harmonieux.
Je félicite ma patrie
De posséder un tel trésor;
D'Amoros la philosophie
Est préférable aux mines d'or.

L'art surpasse ici la nature,
Tout y semble miraculeux;
On y voit la morale pure
Jointe au physique merveilleux.
Je suis dans le plus grand délire,
Je ne sais plus ce que je fais;
Mes doigts s'arrêtent sur ma lyre,
Je sens, j'admire, et je me tais.

A l'occasion du banquet qui réunit chaque année, à Paris, un grand nombre de fonctionnaires publics, de députés, de généraux, d'artistes et de savants nés dans le département du Nord, M. des Quersonnières, natif aussi de ce département, a adressé à ses compatriotes, le 8 mai dernier, jour fixé pour la réunion que devait présider M. Martin (du Nord), ministre de la justice et des cultes, la pièce de vers sui-

vante, dont la lecture a excité le plus vif enthousiasme dans l'assemblée :

Par les lois, par les arts, ou par la guerre illustres,
Nobles enfants du Nord aujourd'hui rassemblés,
Si j'étais parmi vous, mes vœux seraient comblés !
Peut-être croiriez-vous que plus de vingt-trois lustres
Pourraient m'obtenir cet honneur.
Je le devrais surtout à la Parque indulgente
Qui file, en m'oubliant, d'une main négligente.
A ce banquet, du moins, je m'unirai de cœur
Pour appeler sur vous tous les bonheurs possibles,
La paix de l'âme, la santé,
Les jours sereins, les nuits paisibles,
Et les plaisirs exempts de la satiété.

M. des Quersonnières est bien proportionné dans sa petite stature. Sa tête est d'une belle conformation; sa poitrine est large, et nous nous sommes assuré, par l'auscultation, qu'elle était sonore dans toute son étendue, que les cartilages unissant les côtes au sternum n'étaient pas ossifiés, et qu'elles conservaient leur mobilité naturelle. Le cœur est dans son état normal, et le pouls donne, en moyenne, soixante-dix pulsations par minute.

Les viscères du bas-ventre paraissent être dans l'état le plus naturel. Les membres sont bien conformés et arrondis ; les jambes étaient, l'année dernière, dans un état d'engorgement qui est aujourd'hui complétement dissipé, ce que M. des Quersonnières attribue, avec beaucoup de probabilité, à l'usage journalier qu'il a fait des frictions avec ses mains imprégnées de salive.

Les organes des sens n'offrent aucune altération sensible chez notre vieillard; il a l'oreille fine et la vue excellente, lisant et écrivant sans lunettes. Son appétit est régulier sans être très-vif; il a l'estomac fort bon, et

ne s'est jamais aperçu de sa digestion ; ses intestins sont plus impressionables, et il éprouve de temps en temps un dérangement du ventre, auquel sa gouvernante remédie en lui donnant des potages farineux.

Il se couche de bonne heure, dort ordinairement toute la nuit, se lève avec le jour, et prend pour son premier déjeuner une tasse de café coupé avec du lait de chèvre ; après son café, dans lequel il met du pain, il avale un petit verre d'eau-de-vie suivant une ancienne habitude qu'il a contractée, dit-il, dans un temps où il avait le ver solitaire dont on lui avait dit que l'eau-de-vie était le meilleur remède.

Vers midi, M. des Quersonnières prend un potage, soit au lait, soit au gras, et boit encore par-dessus, un petit verre d'eau-de-vie. A cinq ou six heures il mange ordinairement une omelette de deux œufs qu'il préfère à toute autre chose, et il prend, avant de se coucher, une grande tasse de thé chaud et bien sucré. Il n'aime pas beaucoup la viande, et peu de légumes usuels sont de son goût. Il boit à peine à son dîner, et presque jamais de vin.

Tel est le régime alimentaire que suit M. des Quersonnières. Sa bouche est entièrement dégarnie de dents ; mais ses gencives, très-saines et très-fermes, lui permettent la mastication.

M. des Quersonnières a la parole lente, mais il prononce très-nettement. Sa voix est douce et nullement chevrotante ; il chante encore agréablement, et dans une de nos entrevues, nous avons eu le plaisir de lui entendre chanter, avec un timbre de voix sonore et pure, la préface de la messe.

La physionomie de M. des Quersonnières exprime la bonté et l'intelligence ; son visage est plein et co-

loré, ses traits sont réguliers, son front est large et peu ridé, ses sourcils sont presque entièrement dégarnis, mais quelques mèches de cheveux gris couvrent encore les côtés de sa tête, qui est d'une belle conformation. Il n'y a guère plus d'un an que M. des Quersonnières a cessé de se raser lui-même, à raison d'un léger tremblement survenu dans ses mains, et c'est depuis cette époque qu'il a laissé croître sa barbe.

Sa conversation est toujours intéressante par le grand nombre d'anecdotes dont elle est semée, par la pureté de son langage, l'heureux choix de ses expressions, et la politesse exquise de ses manières.

Il est admirateur respectueux du beau sexe, a toujours des choses gracieuses à adresser aux dames qui viennent le visiter, et répète, sans cesse, que la femme est le chef-d'œuvre de la création.

Les jouissances du cœur et de l'esprit ont survécu à toutes les autres chez ce vénérable vieillard, qui voit sans crainte l'avenir, et qui ne regrette rien du passé que le plaisir d'exercer largement la bienfaisance, comme il le faisait autrefois, et comme il le ferait encore aujourd'hui, si les personnes qui l'entourent ne réprimaient journellement les habitudes de générosité qu'il conserve dans un âge où l'égoïsme et la parcimonie altèrent si communément la dignité de la vieillesse.

M. des Quersonnières a une piété douce et sincère. Il remplit, sans ostentation, ses devoirs religieux, et sa gouvernante l'entend, chaque matin, remercier la Providence de ce qu'elle lui accorde depuis si longtemps, ce qu'il souhaite lui-même à tous ses semblables, des jours sereins et des nuits paisibles.

L'état satisfaisant de la santé de notre centenaire,

et l'excellence de son organisation physique et morale, nous donnent l'espérance de voir, pendant plusieurs années encore, en M. des Quersonnières, la preuve vivante de la longévité dont l'homme est susceptible de nos jours comme dans les temps anciens.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.